



Bussigny



Chauvannes



Crissier



Ecublens



Prilly



Renens



St-Sulpice



Villars-St-Croix



Rapport d'activité ORPC ROL 2017

Thèmes :

- 1 Organisation et conduite**
- 2 Instruction**
- 3 Travaux d'état-major / Planifications / Entraînement des formations**
- 4 Structure actuelle du bataillon et projection future**
- 5 Dispositif logistique et territorial**
- 6 Véhicules d'intervention**
- 7 Dispositif d'alarme (POLYALERT) et essais de sirènes**
- 8 Mutations/promotions/libérations**
- 9 Objectifs 2018 et nouvelles bases légales**
- 10 Conclusion et perspectives d'avenir**

1 Organisation et conduite

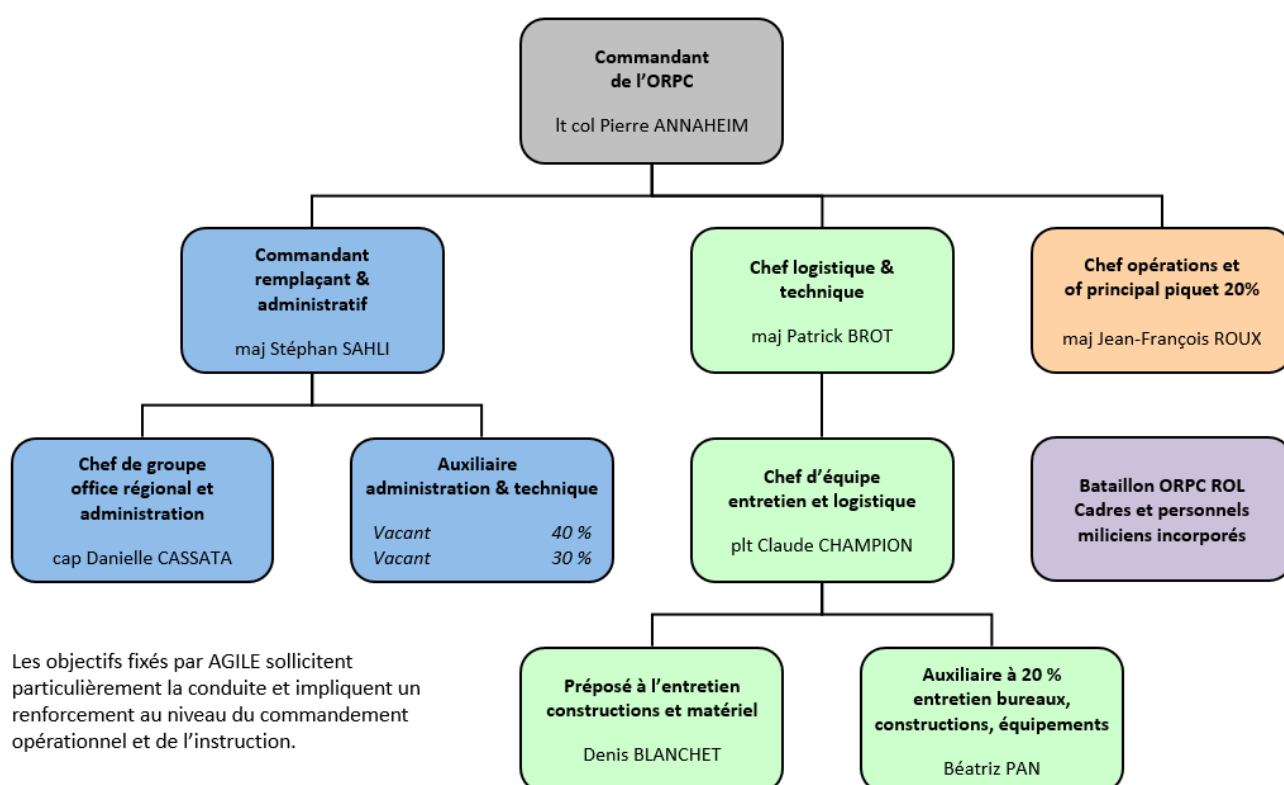
1.1 Missions principales du personnel professionnel

- Gérer les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) et garantir leur formation et entraînement
- Mettre sur pied les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC
- Garantir l'état opérationnel de l'ORPC en matière de conduite des engagements, ainsi qu'en appui des partenaires sécuritaires et autres instances

1.2 Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2017)

L'effectif du personnel professionnel représente toujours 640% d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2017. Le projet d'engagement d'un chef opération à plein temps, répondant aux exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction sera relancé en 2018/2019. Il fera partie de la procédure d'analyse complétant l'examen des statuts du personnel professionnel de l'ORPC datant de 2001 et la réalisation d'une nouvelle édition, modernisée, actualisée et adaptée au profil des prestations de l'ORPC d'aujourd'hui. Les 70 % toujours vacants dans le domaine « Administration et Technique » sont aujourd'hui atténués par une légère augmentation des investissements en heures des deux personnes engagées en temps partiel et seront par la suite répartis dans une nouvelle organisation interne.

1.3 Organigramme du personnel professionnel



2.1 Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois – **FIROL**, compte **90 personnes** dans ses rangs au 31 décembre 2017. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la composent permet une activité étendue à l'assistance de personnes en quête d'hébergement et de ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques, à l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) des domaines du suivi de situation et télématique à l'attention des partenaires sécuritaires et à la collaboration avec les services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés miliciens de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service rapide se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Aujourd'hui encore, la FIROL est composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et représentant une formation où la proportion de cadres est toujours trop largement dominante. La réorganisation de ses moyens en personnel et matériel fait partie de l'étape de restructuration globale des bataillons des régions protection civile (version application AGILE 2018-2020).

Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (**FAR**), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement et le recours à leurs contingents est régulièrement appliqué pour la bonne marche des engagements d'urgence (art. 27 LPPCi), ainsi que tout autre service d'instruction.

2.2 Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2017, les contrôles de l'effectif dénombraient 680 incorporés formés, 282 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. Le constat reste que depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2016, 34 arrivées / 63 départs et 2017, 29 arrivées / 66 départs).

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement :

29 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

52 personnes ont suivi des cours complémentaires aux centres de compétence de Gollion (VD) et d'instruction de Schwarzenburg (CH) et ainsi accomplis 189 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des « paiements de galons », intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 01.01.2010.

20 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promus à un grade supérieur.

Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers

(Organisés par l'ORPC ROL, soit : 963 personnes – 2'230 jours de service)

** Remarque : La même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.*

Pos	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des dix journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.	576	1'249
2	Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale.	82	340
3	Entretien du matériel et des constructions.	32	107
4	Services d'utilité collective, interventions.	273	534
	Totaux :	963	2'230

Commentaires par position :

1. Ces cours de répétition concernent les domaines du suivi de situation, de la télématique, de la protection atomique et chimique (AC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planifications y sont intégrés.
2. La FIROL (Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois) a été entraînée dans des services spécifiques. Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1.

En 2017, comme ces dernières années, les membres de la FIROL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective et d'engagement d'urgence ; malgré ce fait, le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique est en stabilité.
3. Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres services. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.
4. Les engagements d'urgence, l'appui à la collectivité et aux partenaires se répartissent comme suit :

- **Plan canicule 2017**

Les planifications d'engagements dans les 7 communes (sauf Villars-Ste-Croix), ont été déposées pour le 1^{er} juin au poste de commandement régional de l'ORPC ROL. C'est de là que la conduite et la coordination des opérations en cas de montée en puissance sont assurées, en collaboration avec la Police de l'Ouest Lausannois. Un ordre d'engagement de la PCi, rédigé par le Commandant de l'ORPC ROL, sert de base opérationnelle pour l'organisation et la coordination des missions avec les partenaires.



28 secteurs sont définis pour les 7 communes concernées et 307 bénéficiaires (personnes de 80 ans et plus, vivant seules) ont été recensées comme population particulièrement exposée au risque lié à la canicule. Environ 32 volontaires, émanant des instances SDIS, Samaritains, PCi, sont nécessaires pour le premier déclenchement d'une intervention ; suivant l'importance de la vague de chaleur, il est nécessaire de prévoir des relèves et renforcements du dispositif. La difficulté est d'en assurer le nombre tout au long de l'été.

Fin de la période de veille ordonnée par la Santé Publique, au 31 août 2017.

- **House II – Prilly 2017**

Sur la base de la demande effectuée par les autorités municipales et le syndic de la commune de Prilly au mois de mai 2017, la division PCi VD est entrée en matière pour nous autoriser à soutenir le projet susmentionné, ceci intégré dans un service d'instruction convoqué en automne.

Cette action de l'ORPC s'est déroulée la semaine de cours de répétition du 23 au 27 octobre 2017 et a impliqué l'engagement d'un groupe d'une dizaine d'hommes avec leur matériel, qui s'est occupé en priorité du transfert de l'infrastructure de bois « House Two », en collaboration avec les services communaux de Prilly et le support de l'EPFL, où cette infrastructure provenant de Zurich a transité.



- **20 km de Lausanne, samedi et dimanche 22 et 23 avril 2017**

Dans le cadre de la manifestation organisée par le service des sports de la ville de Lausanne, 23 astreints de l'ORPC Ouest Lausannois ont



effectué 43 jours de service et se sont associés au contingent de Lausanne-District pour des missions de renfort de plantons de circulation et particulièrement de la gestion des parkings réquisitionnés sur l'espace des Hautes Ecoles (UNIL et EPFL).



- **Destiny, samedi 24 juin 2017 et weekend du 1 et 2 juillet 2017**

(Action au profit de la lutte contre le cancer et pour les enfants touchés par la maladie)

Soutien en renfort de l'organisateur, mise à disposition de matériel et locaux, appui logistique de l'action « Destiny » au



profit de la Ligue vaudoise contre le cancer à Ecublens, les 24 juin et 2 juillet 2017.



En tout, 20 personnes ont été engagées pour les montages et démontages d'infrastructures en phase logistique et la remise en état du site.

- **32^{ème} Marchethon CF Lausanne**

Le Marchethon de Lausanne du samedi 7 octobre 2017 en faveur des personnes atteintes de mucoviscidose a réuni 1'116 participants qui ont, avec leurs familles, généré des promesses de dons d'environ CHF 87'000.- montant qui sera versé intégralement à la Fondation de la



Mucoviscidose qui, depuis 1990, vient en aide aux adolescents et adultes de la Suisse entière en attribuant des soutiens financiers mensuels ou ponctuels, afin de les rendre le plus autonome possible.

42 incorporés cadres et personnel de milice, ainsi qu'une partie du personnel professionnel, ont soutenu la manifestation en assumant des missions de montage et démontage d'infrastructures, de contrôle de sécurité des parcours, de soutien sur les

aires de départ et d'arrivée, ainsi que la tenue du stand d'information et régulation du trafic (parking).

- **30ème TELETHON, les 8 et 9 décembre 2017**

Les ORPC de Lausanne-Est et Ouest Lausannois ont organisé le Téléthon 2017 les 8 et 9 décembre, en engageant le potentiel de 86 personnes pour 142 jours de service, entre le 7 et le 11.12.2017. L'ORPC

ROL reste leader et dispose des 4/5 du potentiel. Des dispositifs d'animations et de collectes ont été installés sur les principaux centres commerciaux du district, regroupant ainsi les 2 ORPC, les SDIS partenaires, les bénévoles des sociétés locales et associations de divers domaines. Des nombreuses sociétés contactées, seule une poignée de volontaires est venue renforcer nos troupes et prendre les missions de collecte sur les sites concernés. Nous ne pouvons que remercier celles et ceux qui se sont inscrits, mais force est de constater que sans la possibilité du soutien administratif d'un service officiellement convoqué dans la milice de protection civile, l'espérance d'atteindre des objectifs de collectes, tels que enregistrés en 2015 et précédemment, ne peut être envisagée.

TELETHON 



Nous remercions pour leur précieuse collaboration les municipalités de Chavannes-près-Renens et Renens, les services de défense incendie et secours (SDIS) de Chamberonne et Malley-Prilly-Renens, les bénévoles de Chavannes-près-Renens, Ecublens et environs, qui avec l'USL ont organisé les « 6 heures de natation » sur le site de La Plaine, ainsi que les diverses sociétés et groupements locaux.

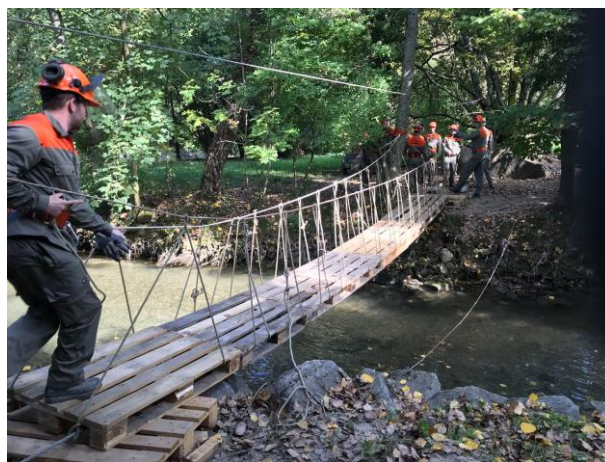
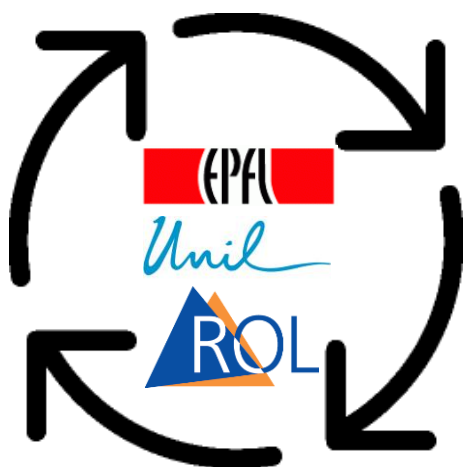
C'est le magnifique montant de CHF 60'000.- qui sera versé au compte de Téléthon Action Suisse pour la collecte 2017.

3 Travaux d'état-major / Planifications / Entraînement des formations

Les cadres, spécialistes et soldats de l'ORPC se sont entraînés tout au long de l'année dans des exercices d'instruction cadrés dans des phases d'apprentissage, d'entraînement et d'application, suivant le niveau technique recherché et les moyens en encadrement pouvant être engagés. Les points forts en sont les suivants :

3.1 Cours de cadres les 14 et 15 mars et cours de répétition du 15 au 19 mai 2017

88 miliciens ont réalisé 253 jours de service sur les places d'instruction proposées par nos accords avec les services de sécurité des Hautes Ecoles et sur les sites UNIL et EPFL, ainsi que sur certains carrefours routiers, pour l'exercice « Delesta », avec le précieux soutien de la POL (Police de l'Ouest Lausannois).



3.2 Cours de cadres les 29 et 30 juin et cours de répétition du 25 au 29 septembre 2017

99 miliciens ont réalisé 303 jours de service sur les mêmes sites d'instruction, ainsi que sur d'autres endroits. Certains d'entre eux, dont particulièrement les cadres, ont été engagés dans les deux phases semestrielles.



3.3 CR Assistance du 23 au 27 octobre 2017

Une des missions principales de la PCi est d'assurer une évacuation de population, ainsi que l'accueil et l'hébergement des personnes en quête de protection.

Des constructions de notre ORPC sont équipées de façon complémentaire pour assumer ces tâches et l'une d'entre elles est la construction des Baumettes, sous le Centre CACIB à Renens.



Un exercice s'y est déroulé les 25 et 26.10.2017 où les infrastructures d'accueil ont été testées ; un détachement de spécialistes du domaine de l'assistance a œuvré dans ce contexte en profitant de la participation volontaire d'un contingent de personnes émanant du groupe de l'Entraide des Séniors Pulliérans. Associés à quelques résidents volontaires de l'EMS des Baumettes à Renens, ces figurants ont apporté une plus-value appréciable au déroulement de cet exercice, permettant à nos spécialistes de s'entraîner dans des conditions proches de la réalité.

Nos remerciements vont à la Fondation de l'EMS des Baumettes, sa Direction et le personnel spécialisé, le groupe de l'ESP Pully (Entraide Séniors Pulliérans) et l'ORPC de Lausanne-Est, qui nous ont accompagné et renforcé dans cette entreprise. Cet exercice d'hébergement-assistance de 2017 a confirmé l'état opérationnel de nos infrastructures et validé le programme de développement planifié.



3.4 Prochaine étape dans le premier semestre 2018

Exercice « EMRCOL 2018 » : les 30 et 31 mai 2018.

La POL (Police de l'Ouest Lausannois), le SDIS Malley et l'ORPC vont tester leur collaboration dans des phases d'intervention se déroulant dans un contexte défini par le Comité de pilotage, soit une situation générale de vague de chaleur avérée (forte canicule), des problèmes de panne électrique importante, touchant le quartier où se trouve un EMS, ainsi qu'un gros incendie nécessitant une évacuation de personnes et leur hébergement. Ces différentes phases d'intervention seront complétées par la mise en activité d'une cellule de crise du niveau local/régional, rassemblant les responsables concernés des autorités politiques communales et du district, ainsi que les commandements des instances sécuritaires.

3.5 Formation spéciale dans le domaine ABC et la mise en service des tentes de décontamination du type « Utilis » MDC 50, en main de la DGE cantonale, de l'ECA et du SPSL (Lausanne).



Depuis plusieurs années déjà, l'ORPC ROL participe activement à la mise en place d'un contingent de miliciens formés à la mise en service et à l'exploitation de tentes de décontamination en main des organismes susmentionnés. Sous la conduite des instructeurs professionnels de l'ORPC Lausanne-District, les deux régions sont associées pour assurer l'état opérationnel de ce contingent de spécialistes.

Une dizaine de formateurs miliciens ont été sélectionnés entre les deux ORPC et sous la conduite des professionnels de la PCi, du DPMA et des sapeur-pompiers du SPSL, ils ont constitué la base des supports d'instruction du domaine, dans des cours de cadres et par la suite, ont formé les contingents de miliciens des deux régions de PCi. Les cours et exercices se sont déroulés au centre d'instruction de La Rama à Montheron et pour les phases techniques et d'application sur les équipements et modules, dans une halle de la caserne militaire de Moudon. Fort d'environ 60 personnes formées à ce jour entre les deux ORPC, ce contingent de spécialistes est appelé à se perfectionner chaque année et devrait atteindre assez rapidement le nombre d'une centaine d'individus.



3.6 Concepts d'engagements

Les travaux sur le dossier d'engagement CODENG ROL, regroupant les principaux concepts d'intervention en cas de situation d'urgence sont toujours d'actualité et les mises à jour en sont permanentes. En 2018, un effort sera relancé pour monter en puissance dans le domaine du délestage des autoroutes et compléter les contingents de miliciens formés à cet effet, selon les ordres de la division PCi VD et de la Gendarmerie vaudoise, avec le soutien de la POL (Police de l'Ouest Lausannois).

- Aide à la conduite
- Alarme / information
- Assistance / hébergement
- Battue
- Décontamination « tentes MDC 50 »
- Distribution des pastilles d'iode
- Epizootie
- Gestion du trafic « DELESTA »
- Polycom
- Ravitaillement
- Vaccination de masse



3.7 Officiers de piquet

L'objectif pour 2017 était de trouver au plus vite de nouveaux candidats à la fonction, ceci pour palier au départ de 3 de nos officiers, libérés pour raison d'âge. On peut dire que le succès était au rendez-vous, et nous pouvons compter sur l'engagement de 7 nouveaux et jeunes candidats, dont 5 ont suivi la première phase de formation et ont été déjà inclus dans le programme des périodes fixées pour l'année 2018.



4 Structure actuelle du bataillon et projection future

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est aujourd'hui encore structuré selon la vision de la réforme « AGILE » et regroupe un effectif réel de 661 astreints actifs et formés. Il comprend entre autres un état-major de 23 officiers, dont 18 sont membres de la FIR et porteurs de pagers (l'effectif réglementaire est de 13 officiers pour l'EM), une formation d'intervention (FIR) de 73 cadres et spécialistes, une compagnie d'état-major (cp EM) de 140 incorporés, ainsi que de 5 compagnies (cp Appui/Assist) représentant 425 cadres, spécialistes et soldats du contingent FAR (appui).

Effectifs réglementaires actuels :

EM ORPC	13
cp EM	137
cp FIR	117
cp Appui/Assist (5x84)	420

Total 687

Effectifs réglementaires futurs (dès 2019) :

EM ORPC	15
6 cp type PCi (6x101)	606

Total 621

Dans le cadre de l'application de la réforme « AGILE » et de la réorganisation des 10 nouveaux bataillons, la modification des structures est en cours et sera intégrée au fur et à mesure et sous le contrôle de l'EM de la division PCi VD et des commandants des régions. Dans les grandes lignes, la nouvelle structure devrait s'imprégner des éléments suivants :

- Suppression de la compagnie état-major dans son concept actuel et réaffectation de ses formations de spécialistes, directement dans les unités (cp).
- Réorganisation et optimisation des compagnies au niveau de leurs contingents/hommes, ainsi que de leur autonomie dans l'engagement et dans la logistique.
- Maintien des distinctions FIR et FAR, mais adaptation apportée au contingent FIR des porteurs de pagers, soit intégré dans les formations mixtes ou concentré dans une unité à part. La mise en œuvre de ces changements devrait être possible entre 2018 et 2019 et tient compte des perspectives annoncées de baisse du potentiel des effectifs, ainsi que des améliorations prévues dans les apports de nouveau matériel d'intervention et des moyens de transports.



5 Dispositif logistique et territorial

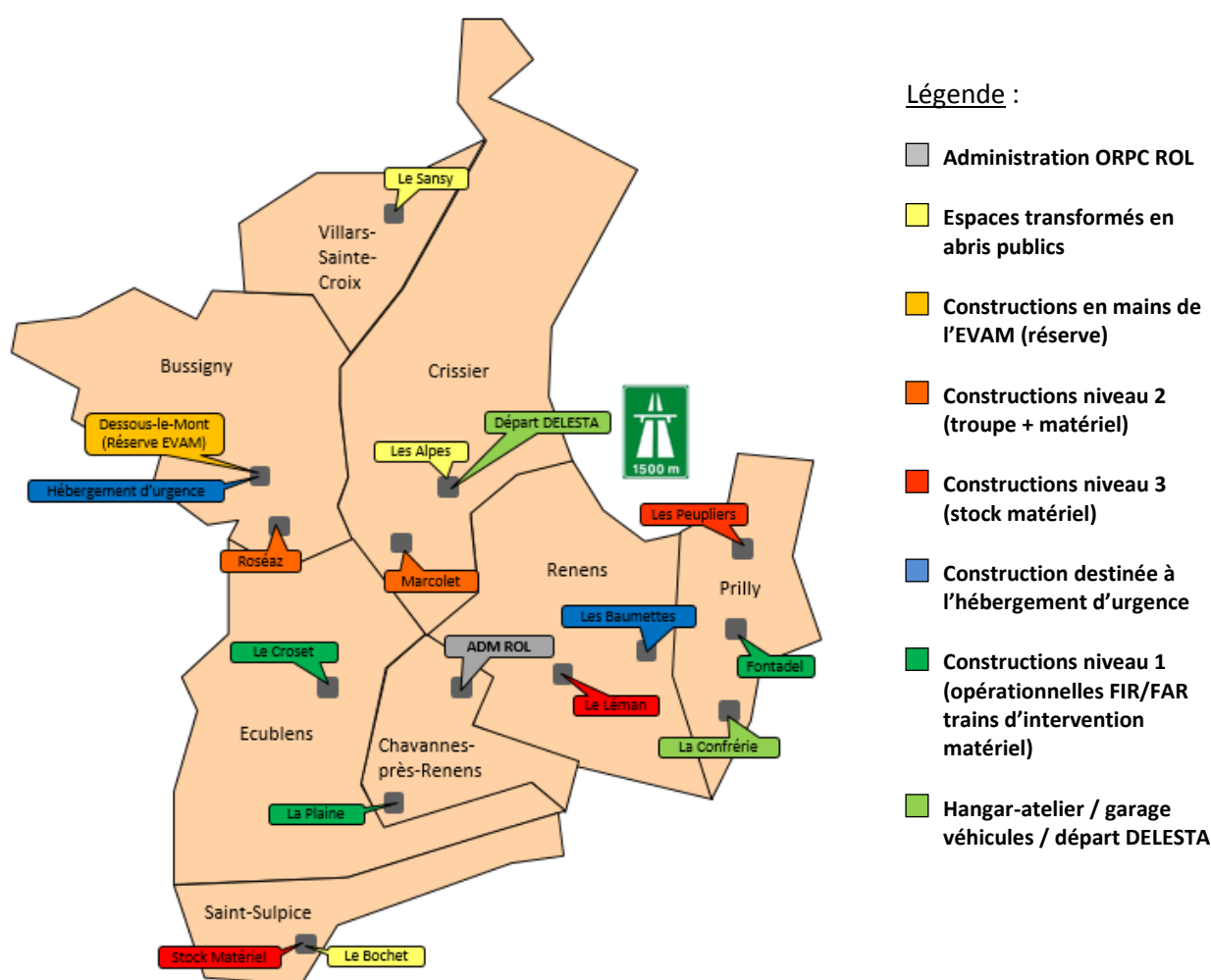
5.1 Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 8 constructions de protection restantes, un atelier/hangar et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

15 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année ; elles sont réparties dans les catégories suivantes : 5 du domaine privé, 10 des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois, ainsi que des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL).

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total, ce ne sont que 21 abris (2'055 places protégées) qui ont été visités, en raison de la fin du cycle périodique de contrôle de 10 ans ; 18 sont conformes et en ordre ; les 3 autres seront reconduits en 2018, date où recommencera le premier des cycles de contrôle sur les 10 prochaines années. Pour les statistiques, la région Ouest Lausannois dénombre 2'265 abris pour une totalité de 71'887 places protégées.

Les 3 abris publics (en jaune sur le plan) sont d'anciennes constructions de l'ORPC et répertoriés aujourd'hui dans les places protégées au profit de la population. Ils font partie intégrante des contrôles périodiques réalisés par l'ORPC avec le concours de la section ouvrages du SSCM.



5.2 Accueil des requérants d'asile et situation pour l'Ouest Lausannois (EVAM)

Pour ce qui est des infrastructures de protection civile déjà réquisitionnées par l'EVAM, la situation dans le district est la suivante pour 2017 :

- La construction PCi de Dessous-Le-Mont à Bussigny, en service depuis 2012 pour l'hébergement d'une cinquantaine de requérants d'asile, a été libérée de ses occupants dès janvier et mise en réserve pour une future occupation.
- La construction du Léman à Renens, en service pour l'hébergement de 50 requérants d'asile depuis fin 2015, a également été libérée de ses occupants. Elle est actuellement en étude de désaffectation de la protection civile et ne sera plus occupée par l'EVAM. Sa gestion devrait revenir entièrement à charge de la commune de Renens.



6 Véhicules d'intervention

6.1 Véhicules de l'ORPC Ouest Lausannois

L'ORPC dispose actuellement d'un contingent de 10 véhicules de service : 6 bus « Vito-Mercedes » (3 anciens de 11 ans et plus et trois nouveaux de 2014/15/17) combinés pour le transport de 8-9 personnes + matériel + traction d'engins, 2 PUCH type militaire depuis 2014, ainsi que depuis 2016, un véhicule pour assurer le Piquet de l'ORPC par les officiers de milice et un autre identique, pour le transport de matériel léger + traction engin/remorque ; les dix sont la propriété de l'ORPC. Une acquisition d'un nouveau véhicule du type « bus Vito-Mercedes » (transport de matériel), en remplacement de l'un des plus anciens a été acceptée par l'Assemblée régionale et incluse au budget 2018.



7 Dispositif d'alarme (POLYALERT) et essais de sirènes

7.1 POLYALERT

A fin 2017, 451 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois sont enregistrées sur POLYALERT, dont 12 dans la région Ouest Lausannois.



7.2 Essais de sirènes du 1^{er} février 2017

- Situation pour le district Ouest Lausannois

Il s'agissait du deuxième test dans le cadre du dispositif POLYALERT. Un astreint a été mobilisé au pied de chaque sirène pour, d'une part, apprécier la qualité sonore, et d'autre part, pour effectuer le déclenchement manuel selon les prescriptions fédérales et cantonales. Durant la même journée, les sirènes mobiles ont toutes été testées sur alarme sonore, afin de contrôler leur état technique de fonctionnement, ainsi que les parcours de GAM planifiés.

Sirènes fixes :

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et ont été testées selon les prescriptions.

Résultats : 12 en ordre, soit 100% de réussite.

Sirènes mobiles :

Les 10 sirènes mobiles de l'ORPC ont toutes été testées sur leur capacité sonore. 2 sont posées en permanence sur des nouveaux véhicules et les 8 autres ont été montées sur d'autres véhicules de service.

Résultats : 10 en ordre, soit 100% de réussite.



8 Mutations/promotions/libérations

8.1 Promotions

Au grade de capitaine

lt	De Angelis Fabio	of suivi
lt	Jermini Pascal	of suivi
lt	Vörös Denis	of suivi
four	Milutinovic Stefan	of coord log

Au grade de lieutenant

cpl	Buchi Fabian	C sct aide cond, sct FIR aide cond 12
cpl	Alfonso David	C sct appui, sct FIR appui 14
cpl	Ramasamy Steven	C sct appui, sct FIR appui 14
cpl	Schoenenberger Nicolas	C sct appui, sct FIR appui 14
cpl	Thevenaz Joey	C sct appui, sct FIR appui 15
cpl	Bourqui Swann	C sct log, sct FIR cdmt 11

Au grade de fourrier

cpl	Haberthür Mikaël	four, sct cdmt 31
cpl	Savci Gökan	four, sct cdmt 31
cpl	Gavrilovic Zlatan	four, sct cdmt 71

Au grade de caporal

sdt	De Cagna Sven	C gr assist, sct assist 42
sdt	Dao Jérémie Khai	C gr assist, sct assist 43
sdt	Yilmaz Umut	C gr assist, sct assist 52
sdt	Lieberherr Michaël	C gr suivi, sct aide cond suivi 22
sdt	Milenkovic Stefan	C gr trsp, sct FIR cdmt 11
sdt	Bardelloni Javier	C gr trsp, sct logistique 21
sdt	Anderegg Nils	prép mat, sct FIR cdmt 11



8.2 Libérations (spécialistes FIR / porteurs de pager)

app	Depping Cédric	spéc sécu FIR	2002-2017 / 83 jours de service
-----	----------------	---------------	---------------------------------

8.3 Libérations (contingent FAR et réserve)

Au 31.12.2017, **66 incorporés**, dont 6 cadres/spécialistes et 60 soldats/recrues, ont été libérés de l'obligation de servir dans la PCi (année 1977 ou plus âgé).

9 Objectifs 2018 et nouvelles bases légales

9.1 Objectifs pour l'ORPC

- Recherche et augmentation du potentiel cadres et spécialistes FIR
 - Spécialistes FIR (porteurs de pager) :
Recherche et formation de 15-20 nouveaux spécialistes pour le maintien du contingent de 100 FIR
- Amélioration et développement des moyens
 - Suite des préparatifs en infrastructures d'hébergement et d'accueil :
Phase d'exercice inter-sécuritaire « EMRCOL 2018 »
 - Consolidation des moyens en transport de personnes et matériel :
Renouvellement du parc véhicules et suite du montage des trains d'interventions.
 - Maîtrise du ravitaillement de ses propres troupes, des partenaires et de la population
 - Entraînement à la conduite dans locaux fixes (PCR) et structures mobiles (PCE)
- Uniformisation et développement des procédures
 - Suite des travaux et mise à jour des concepts principaux d'engagements (CODENG ROL)
 - Consolidation du système de gestion des incorporés PISA
- Consolidation de la collaboration avec nos partenaires
 - PCV et POL ; SDIS, Samaritains, services régionaux et communaux

9.2 Corpus réglementaire PCi vaudoise

Pour la mise en application de la loi du 11 septembre 1995 d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPi – RSV 520.11) révisée au 01.02.2015.

L'idée de manœuvre est d'abroger les cinq règlements cantonaux en vigueur à ce jour et de les remplacer par trois nouveaux règlements, qui seront :



Protection civile
Vaudoise

- Règlement sur l'organisation et l'administration de la Protection civile vaudoise
- Règlement sur les interventions et l'instruction de la Protection civile vaudoise
- Règlement sur les ouvrages de protection

La mise en consultation desdits règlements a été ouverte auprès du domaine politique et des partenaires dès le 5 juillet 2017. Actuellement, les analyses sont faites par les organes juridiques du SSCM et la procédure de passage dans les niveaux décisionnels des instances cantonales est planifiée dans le courant de l'année 2018. La mise en application des règlements est envisagée au mieux et en principe pour le 1^{er} janvier 2019.

9.3 Révision de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 4 octobre 2002

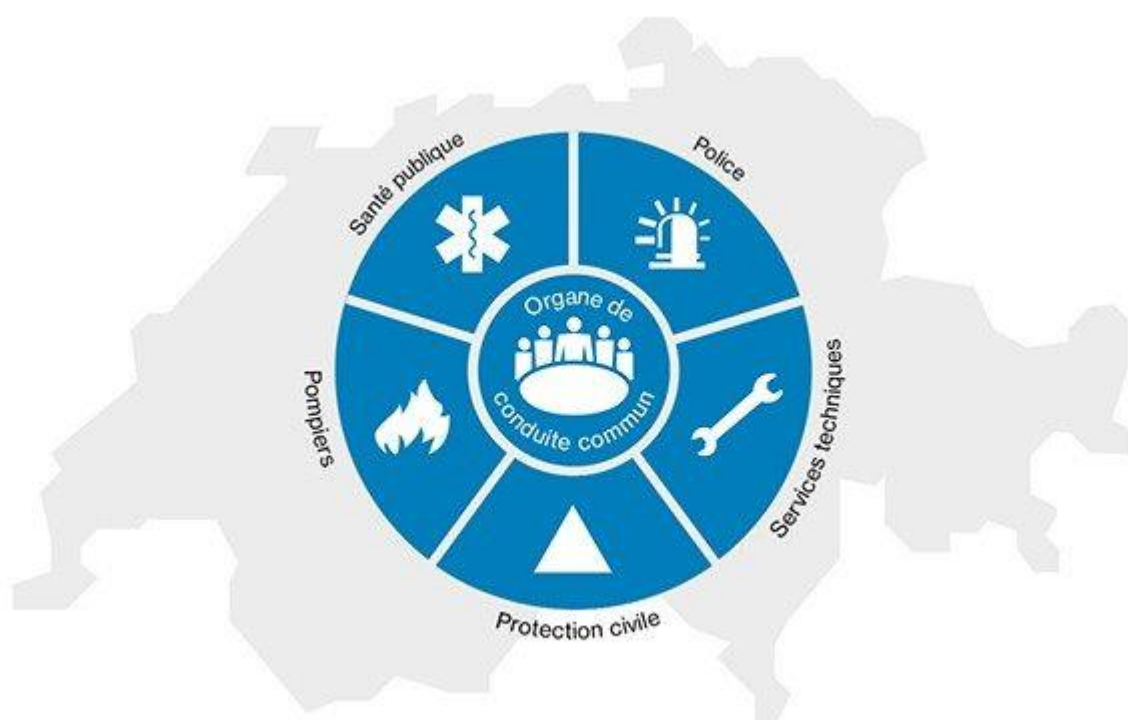
Le Conseil fédéral a lancé la procédure de consultation visant une révision totale de la LPPCi. Cette révision doit permettre une orientation plus moderne et plus ciblée du système de protection de la population en se focalisant sur les risques et les dangers actuels.

Dans le domaine de la protection civile, la révision envisage en premier lieu une flexibilisation de l'obligation de servir. Les mesures proposées dans le rapport du 6 juillet 2016 sur la mise en œuvre de la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+ seront également incluses dans le nouveau concept.

Aujourd'hui, l'obligation de servir commence à 20 ans et se termine à 40. A l'avenir, l'obligation de servir pour la troupe et les sous-officiers sera raccourcie : elle devra débuter entre 19 et 25 ans et durer 12 ans au total ou 245 jours de service au maximum. Concernant les sous-officiers supérieurs et les officiers, la limite d'âge va s'étendre jusqu'à 40 ans, indépendamment du nombre de jours de service accomplis. Il y aura ainsi une harmonisation avec les obligations militaires et du service civil.

Il s'agira aussi au niveau des infrastructures de réduire au minimum nécessaire le nombre d'installations protégées dans les cantons. Il faudra également réintroduire dans la protection civile les services sanitaires chargés d'exploiter au besoin les installations sanitaires et les hôpitaux protégés.

La procédure de consultation durera jusqu'à fin mars 2018.



10 Conclusion et perspectives d'avenir

En 2017, comme en 2016, les forces de la nature n'ont pas trop perturbé la vie dans notre canton et les engagements de la PCi en ont été soulagés. Au vu des annonces faites sur les dérèglements climatiques futurs, il nous est cependant conseillé de maintenir nos efforts afin d'être prêts en tout cas. Le chapitre 9 des objectifs nous en donne la ligne directrice.

L'avancement du projet de l'Association sécuritaire de l'Ouest lausannois devant regrouper les trois corps de secours (Police, PCi, SDIS) reste d'actualité.

Nous profitons de remercier le Commandant de la PCi vaudoise et son état-major, pour le soutien technique et tactique, ainsi que nos autorités communales qui, par l'encadrement du comité directeur et de l'assemblée régionale, nous apportent leur appui permanent. L'ORPC ROL, par son personnel professionnel et tout le contingent de milice, vous en est reconnaissante et vous assure de son dévouement et de sa disponibilité.

Chavannes-près-Renens, le 13 février 2018

Le Commandant de l'ORPC ROL

It col Pierre Annaheim

Glossaire

AC	Atomique / Chimique
AGILE	Adaptée / Garante / Intégrée / Légitimée / Efficiente
AiC	Aide à la Conduite
CCPP	Centre de Compétence de la Protection de la Population
CODENG ROL	COnduite Dans l'ENGagement Région Ouest Lausannois
cp/sct/gr	compagnie/section/groupe
DGE	Direction Générale de l'Environnement
DPMA	Détachement Poste Médical Avancé
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurances
EM	Etat-Major
EMRCOL	Etat-Major Régional de Conduite de l'Ouest Lausannois
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
ETP	Equivalent Temps Plein
EVAM	Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants
FAR	Formation d'Appui Régionale
FIR	Formation d'Intervention Régionale
FIROL	Formation d'Intervention Régionale de la région de l'Ouest Lausannois
GAM	Groupes d'Alarmes Mobiles
LPPCi	Loi fédérale sur la Protection de la population et sur la Protection Civile
ORPC ROL	Organisation Régionale de Protection Civile Région Ouest Lausannois
PCE	Poste de Commandement Engagement
PCi	Protection Civile
PCR	Poste de Commandement Régional
PCV	Police Cantonale Vaudoise
PISA	Système de gestion des incorporés
POL	Police de l'Ouest Lausannois
SDIS	Services de Défense Incendie et Secours
SPSL	Service de Protection et Sauvetage Lausanne
SSCM	Service de la Sécurité Civile et Militaire
UNIL	UNiversité de Lausanne
USL	Union des Sociétés Locales